

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Météo-France

Arrêté du 10 avril 2008 fixant au titre de l'année 2008 la composition du jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie

NOR : *DEVK0808900A*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie ;
Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 23 février 2000 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;
Vu la décision du 26 décembre 2007 autorisant au titre de l'année 2008 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie,
Arrête :

Article 1^{er}

Le jury du concours interne pour le recrutement d'élèves ingénieurs des travaux de la météorologie ouvert par la décision du 26 décembre 2007 susvisée est composé comme suit :

Président

M. Veysseire (Jean-Michel), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Vice-présidente

Mme Beau (Isabelle), ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Membres

M. Peuch (Vincent-Henry), ingénieur des ponts et chaussées ;
M. Mouysset (Alain), professeur agrégé de mathématiques ;
Mme Bourgeois-Guerrier (Muriel), professeur agrégée de lettres.

Membres pour le test de sujets

M. Du Tranhuu, mathématiques, professeur agrégé de mathématiques ;
M. Tuloup (Marc), physique, professeur agrégé de physique.

Membres pour les épreuves suivantes

1. Langues

M. Martin (Mikael) (anglais) ;
M. Celhay (Emmanuel) (espagnol) ;
M. Fischer (Claude) (allemand) ;
Mme Andrieu (Christiane) (russe) ;
M. Sayah (Mansour) (arabe).

2. Epreuves écrites facultatives d'admissibilité

M. Vandeputte (Hugo), traitement de l'information ;
M. Frayard (Marc), instruments météorologiques ;
M. Mequigon (Arnaud), instruments météorologiques ;

M. Celhay (Emmanuel), météorologie générale.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Mme Beau (Isabelle) est désignée pour le remplacer.

Article 3

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 10 avril 2008.

*Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre d'Etat et par délégation :
Par empêchement de la directrice de la
recherche
et de l'animation scientifique et technique :
La sous-directrice des affaires financières
et internationales,
A. Desmarest-Parreil*